

## COMMUNE de WASSERBOURG

<p style="text-align: center;"><b>PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE WASSERBOURG DE LA SEANCE DU Lundi 17 novembre 2014</b></p>
--

*Sous la présidence de Monsieur Gilbert RUHLMANN, Maire.*

La séance a été ouverte à 20h00.

Etaient présents : M. Jean-François KABUCZ, Mme Evelyne STOECKLE et M. Jean-Camille BARB Adjoints, Mme Muriel KAUFMANN, M. Yann COTELETTE, M. Alain GANGLOFF, Mme Nathalie BETTER et M. Jean-Pierre BADER, conseillers.

Excusés : Mme Brigitte LUSTENBERGER et M. Fabrice VALERIO.

**L'ordre du jour de la séance est le suivant :**

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 Octobre 2014**
- 2. Désignation d'un secrétaire de séance**
- 3. Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels**
- 4. Renouvellement Contrats de bail pâturages communaux**
- 5. Fêtes de fin d'années : Age d'Or, Commune/Personnel, Cérémonie vœux**
- 6. Décoration de Noël**
- 7. Logement communal 2, rue du Ried**
- 8. Signalisation routière Route du Ried et acquisition matériel au Réservoir**
- 9. Personnel saisonnier (période hivernale)**
- 10. Plan Local d'Urbanisme : mise en conformité pour 2017**
- 11. Informations et communications diverses**

### **POINT 1 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14/10/2014**

Le procès-verbal de la séance du 14/10/2014 est approuvé à l'unanimité et sans objection par l'ensemble des conseillers présents.

### **POINT 2 DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Mme Marina SCHLUND attachée territoriale est désignée secrétaire de séance.

### **POINT 3 DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS**

*Le Maire rappelle à l'assemblée :*

**Vu** la délibération en date du 17 juin 2013 portant sur la mise en place du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels,

**Vu** le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels rédigé en date du 02/09/2014,

**Vu** l'avis favorable du Comité d'Engagement et de Gestion du Fonds de la CNRACL émis le 11/09/2014 pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 640,00€,

**Le Conseil Municipal** s'est engagé dans la réalisation du Document Unique d'évaluation des risques professionnel et a, pour ce faire, adhéré au groupement de commandes proposé par le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Haut-Rhin.

La société DEKRA Industrial SAS a été retenue pour la rédaction de ce document. Le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Haut-Rhin s'est chargé du suivi de la démarche et de l'analyse des documents remis.

La mise en place du Document Unique dans notre collectivité s'est déroulée en plusieurs étapes, commençant par une réunion de lancement qui s'est tenue le 22/07/2014 suivie d'un audit terrain finalisée par la présentation des résultats.

Les services de la collectivité ont été ventilés en 4 unités de Travail (UT), dans lesquelles ont été repartis les agents, à savoir :

- 1 agent dans l'UT administrative
- 1 agent dans l'UT sociale
- 2 agents + 1 saisonnier dans l'UT technique.

A ces UT s'ajoutent également les risques communs, concernant l'ensemble des agents de la collectivité.

La prestation de l'intervenant DEKRA nous a permis d'identifier 3 niveaux de risques, qui ont été hiérarchisés suivant cet ordre :

- 24 risques élevés
- 74 risques importants
- 57 risques faibles

Nous aurons donc à traiter, dans un ordre de priorité décroissant :

- 24 risques de priorité 1
- 74 risques de priorité 2
- 57 risques de priorité 3

A partir des mesures préconisées dans le plan d'actions proposé par DEKRA, nous nous engageons, pour l'année à venir, dans la mise en œuvre des actions suivantes :

#### ORGANISATIONNELLES :

Consignes de sécurité

Etablir des notes de service pour la prévention des risques

Affichage des consignes d'urgence

Habilitations (électrique,...)

Dresser une liste complète des produits utilisés

#### HUMAINES

Formation des agents : manipulation des produits – utilisation et stockage-, gestes d'urgence, risque électrique, techniques de nettoyage, ergonomie...

Sensibilisation aux différents risques (routier, alcool,...)

#### TECHNIQUE

Protections collectives

Protections individuelles et formaliser l'obligation du port des EPI

Eviter les situations de travail isolé

Acquisition de matériels spécifiques pour le ménage

D'ores et déjà certains risques ont été traités.

Le Maire propose à l'assemblée de poursuivre la démarche globale de prévention des risques professionnels en mettant en œuvre ce plan d'actions et d'y allouer le budget nécessaire.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte ces propositions.**

#### **POINT 4 RENOUELEMENT CONTRATS DE BAIL PATURAGES COMMUNAUX CONTRATS PETITES PARCELLES**

VU l'expiration des contrats de bail « petites parcelles » au 11 novembre 2014 pour EARL BARB représentée par M. Michel BARB et pour M. Martial FOELLNER, les preneurs :

VU les demandes de renouvellement faites par les preneurs ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :**

-de renouveler les baux pour une durée de trois années consécutives avec effet au 11 novembre 2014, durée renouvelable à la demande de l'une ou l'autre partie pour l'EARL BARB représentée par M. Michel BARB 2, rue du Moulin à WASSERBOURG et pour M. Martial FOELLNER 13, rue du Buhl à WASSERBOURG

-de fixer le prix à 40,00 €/l'hectare, ce qui fait pour :

- EARL BARB représentée par M. Michel BARB, pour une superficie de 78a30ca au lieudit Riebelsbach Broch Section 11 Parcelle 16 moyennant une somme annuelle arrondie à 31,00€
- M. Martial FOELLNER, pour une superficie de 1ha03a30ca au lieudit Muehlacker Section 1 Parcelle 135 et au lieudit Riebelsbach Section 11 Parcelle 17 et la partie boisée de la parcelle 27 moyennant une somme annuelle arrondie à 41,00€

Le prix est indexé annuellement sur l'indice de fermage Catégorie Montagne Vosgienne.

**POINT 5 FETES DE FIN D'ANNEE : AGE D'OR, COMMUNE/PERSONNEL, CEREMONIE DES VŒUX**

**FETE DE L'AGE D'OR** : Dimanche le 14 Décembre 2014 dans la salle des fêtes de la Commune – Repas fait par le restaurateur « Les Perles des Vosges » de Muhlbach-sur-Munster

**REPAS COMMUNE/PERSONNEL** : Samedi le 24 janvier 2015 - Dîner au restaurant

**CEREMONIE DES VŒUX POUR LA NOUVELLE ANNEE** : Dimanche le 18 janvier 2015 dans la salle des fêtes de la Commune.

Ces différentes manifestations seront préparées par la Commission communale « Fêtes » composée de Mmes Evelyne STOECKLE, Muriel KAUFMANN, Nathalie BETTER et M. Yann COTELETTE.

**POINT 6 DECORATIONS DE NOEL**

\*MM. Jean-Camille BARB et Dominique LUSTENBERGER sont en charge de mettre en place les sapins extérieurs (Place de la Mairie et à l'intersection rue du Moulin/rue du Meyerhof) et de les décorer.

\*Achat d'une crèche à installer devant l'entrée de la Mairie.

**POINT 7 LOGEMENT COMMUNAL 2, RUE DU RIED**

\*Réception de deux devis pour l'acquisition d'un poêle à pellets pour le logement au 2, rue du Ried.

CHEMINEES GOERG : 3 757,00€ HTVA

ETS BRUNN : 4 585,66€ HTVA

+ TVA 5,5%

Après étude des deux devis,

**Après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :**

- décide de retenir l'offre de la Maison CHEMINEES GOERG d'un montant de 3 757,00€ htva soit 3 963,64€ ttc pour l'acquisition d'un poêle à pellet de fabrication PALAZZETTI modèle ECOFIRE NADIA 9kw.

A prévoir également : la mise en place d'un radiateur électrique dans le couloir du rez-de-chaussée.

**POINT 8 SIGNALISATION ROUTIERE – ROUTE DU RIED ET ACQUISITION MATERIEL AU RESERVOIR AEP****SIGNALISATION ROUTIERE – ROUTE DU RIED**

M. Jean-François KABUCZ 1<sup>er</sup> Adjoint présente le devis de SIGNAUX GIROD ALSACE concernant la signalisation de sécurité routière d'une partie de la Route du Ried sur une longueur d'environ 150 mètres. Pose de piquets type K5B + accessoires pour un montant de 968,38€ htva.

M. KABUCZ se propose de voir pour une autre solution et/ou un devis d'un autre fournisseur.

**RESERVOIR AEP** : Remplacement urgent du stabilisateur cassé au Réservoir de traitement.

Seule la Société SOCLA a ce type de matériel : Fourniture d'un Stabilisateur complet C702DN100 PFA16 pour un montant htva de 5 863,00€. En passant par l'Entreprise ZWILLER Olivier une réduction de 15% est attribuée à la Commune, soit 4 983,55€ htva et 5 980,26 € ttc sans la main d'œuvre.

**Le Conseil municipal, à l'unanimité, charge le Maire de commander cette pièce.**

**POINT 9 PERSONNEL SAISONNIER (PERIODE HIVERNALE)**

Agent saisonnier ponctuel et embauché pour les seules tâches hivernales, M. Henri FILLINGER a informé le Maire qu'il ne sera plus disponible à partir de l'hiver 2014-2015 mais pourra toutefois intervenir pour le remplacement de l'agent M. LUSTENBERGER, en cas de maladie.

Il est décidé de faire une publicité au niveau du village pour le recrutement d'un agent saisonnier ayant le permis poids lourd.

**POINT 10 PLAN LOCAL D'URBANISME : MISE EN CONFORMITE POUR 2017**

M. le Maire informe les conseillers que le Plan Local d'Urbanisme, suite au vote de la loi sur le Grenelle de l'Environnement, doit être mis en conformité pour 2017. Une étude supplémentaire devra être faite puisque la Commune est, en partie, dans la Zone NATURA 2000.

Cela sera également une occasion pour procéder à quelques petites modifications et une mise à jour du PLU.

Une réunion de présentation du PLU de la Commune, aux élus, avec intervention de l'ADAUHR est à programmer, date à définir.

**POIN 11 INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES**

**DEMANDE DE SUBVENTION** : Le Conseil Municipal ne donne pas de suite favorable à la demande de subvention d'une sortie scolaire avec nuitées pour l'élève Nathan HUSSER scolarisé au CLIS à l'Ecole élémentaire de MUNSTER.

**CONSEIL D'ECOLE** : Mme Evelyne STOECKLE 2<sup>ème</sup> Adjoint et M. Jean Pierre BADER conseiller informent les élus des points importants de l'ordre du jour du dernier Conseil d'école qui a eu le 06/11/2014.

\*Demande des parents d'élèves pour que la Commune réfléchisse à un marquage au sol d'une zone pour que les enfants puissent attendre en toute sécurité le bus, emplacement le long du mur à la hauteur des habitations 15 et 17 côté parking

\*Bilan de la kermesse 2013/2014 : 1 253,00€

\*Demande de mise à disposition gratuite de la grande salle à Wasserbourg pour une Bourse aux vêtements les 21 et 22 Mars 2015 au bénéfice de la coopérative scolaire.

\* A la question pour un reclassement de l'Ecole de Wasserbourg de la catégorie 5 en catégorie 6, les ERP sont classés en fonction de la nature de leur exploitation : Seuil d'assujettissement de la 5<sup>e</sup> catégorie est de 100 élèves donc pas de possibilité de reclassement.

\*Prochain Conseil d'Ecole : Jeudi le 26 mars 2015

\*Réflexion sur la création d'un passage piéton afin de permettre de traverser en toute sécurité la route au niveau de la Place de la Mairie et la ruelle derrière le monument aux morts.

**PERI-SCOLAIRE** : Suite à la demande faite par M. Jean Pierre BADER à M. BITTER, Président du Péri-scolaire précisant le budget prévisionnel futur concernant la participation des communes et la transmission de l'organigramme du Conseil d'Administration et du Personnel, une grande partie des informations est revenue.

**FETE DU PRINTEMPS** : Animations, braderie, marché aux puces, artisans et participants interne au village – Dimanche le 26 avril 2015

**BULLETIN COMMUNAL** : Réunion de préparation Mardi le 25/11/2014 à 20h00.

Personne ne demandant plus la parole, le Maire lève la séance à 22h40.

